

Projet de compte rendu
Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire
du Comité Régional
Nord-Pas de Calais de Gymnastique

Lille
Vendredi 30 juin 2017

18h15

- Accueil

18h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Le mot de la Présidente
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2017
- Lecture du rapport d'activité saison 2016
- Adoption de la résolution
- Questions diverses (*)

19h00

- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- Adoption des résolutions

Marie Rohée, Présidente, ouvre l'assemblée générale ordinaire et remercie les clubs présents (38)

« Madame Monsieur chers amis

Bienvenus et ravie de vous retrouver

Je remercie chaleureusement Monsieur Xavier Bertrand, Président du Conseil Régional des Hauts-de-France de nous accueillir ce jour pour cette dernière assemblée générale du comité régional Nord-Pas de Calais.

Le Président du CROS est des nôtres, merci de ta présence Jean Pierre.

Avant la lecture de notre dernier rapport d'activités, je souhaite vous rappeler un peu d'histoire :

- C'est en 1871 que fut créée la première société de gymnastique à Lille.
- En 1879 naquit l'association régionale des gymnastes du 59/62
- En 1889 13 sociétés en font partie
- En 1899 46 sociétés sont adhérentes
- En 1920 un programme de développement de la gymnastique est institué par le professeur Debeyre dans les écoles lilloises.
- En 1921 et en 1939 les fêtes fédérales ont lieu à Lille

Quelques noms de présidents qui ont marqué ma carrière

- Ma première médaille m'a été remise par Monsieur Deback en 1969.
- En 1972 c'est Emile Corion de Coudekerque qui présidait le comité
- Raymond Graenicher venait nous saluer à l'Olympique Grande Synthe en 1984
- Et enfin Patrick Despretz en 1996 m'a confié le secrétariat avant mon élection à la Présidence en 2001.

C'est donc une vieille dame de 146 ans qui fera place bientôt à un tout jeune comité des Hauts-de-France où nous rejoindrons nos amis de Picardie.

Concernant la fusion de nos deux régions, le comité de transition composé de 4 représentants picards et 4 du Nord-Pas de Calais ont doté le nouveau comité de statuts.

Il a travaillé cette année à la réalisation d'un état des lieux de la situation sportive juridique économique et financière de chacun. Pour ce faire il s'est appuyé sur une démarche diagnostique visant à cerner nos forces et nos faiblesses respectives et à les prendre en compte pour en tirer ce qu'il y a de mieux pour organiser l'avenir.

Nous voterons en Assemblée extraordinaire cette fusion entre nos deux comites, fusion absorption (choisie afin de ne pas régler de frais de publicité foncière importants, notre comité étant propriétaire de ses locaux).

Ce comité de transition, que je préside, disparaîtra lors de la création du nouveau comité des Hauts-de-France.

Merci de m'avoir fait confiance tout au long de ces 21 années passées avec vous.

Je voudrais terminer en saluant votre dévouement vous les dirigeants bénévoles dont le travail est essentiel.

Recevez toute ma gratitude pour votre soutien et votre solidarité à mon égard

Que ce nouveau comité soit porteur de performances, de progrès et d'amitié

A vous tous dirigeants techniciens, juges et partenaires merci du fond cœur. »

Marie Rohée est longuement applaudie par l'Assemblée.

La Présidente procède ensuite au vote du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 mars 2017.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 mars 2017 à l'unanimité

Lecture du rapport d'activité

Résolution : Rapport d'activité

En application des dispositions légales et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur du Comité Régional de gymnastique, l'Assemblée Générale décide d'adopter le rapport de d'activité saison 2017 présenté.

Adoptée à l'unanimité

Une question diverse a été posée par le club de la St Michel Linselles :

« Nous avons toujours respecté scrupuleusement l'obligation de licencier tous les membres de notre association. Cependant, nous ne cachons pas que cela nous pose aujourd'hui problème concernant notre section :

GYM FORME ET LOISIR

Il s'agit d'une section créée en 2009 (s'adressant aux adultes à compter de 16 ans) pour des activités telles que : renforcement musculaire, circuit training, zumba, abdos-fessiers, etc.....) et qui génèrait, depuis 2009, entre 40 et 50 licences chaque saison.

Nous avons constaté, cette dernière saison 2016-2017, une baisse relative des adhérents (32 licences) ce qui, malheureusement, au regard du déficit engendré, nous laisse, hélas, entrevoir un arrêt pur et simple de cette activité GYM FORME ET LOISIR pour la prochaine saison 2017/2018 si aucune solution appropriée ne peut être envisagée. Nous avons réalisé une enquête d'opinion qui confirme que le montant de notre cotisation annuelle (à savoir 85 € + 35 € pour la licence, soit 120 €) est un obstacle majeur par rapport aux tarifs proposés par les clubs environnants qui, pour des prestations identiques, font mention d'une cotisation annuelle aux alentours de 85 €.

Effectivement, ces clubs n'étant pas obligatoirement affiliés à une fédération ont la possibilité de proposer ce tarif plus intéressant car il leur suffit simplement de prendre une assurance collective (type Macif ou autre compagnie d'assurance)

Notre club n'est probablement pas le seul à se trouver confronté à ce genre de situation ; cette question pourrait-elle être évoquée lors de la prochaine assemblée générale du 30 juin 2017, de façon à trouver, peut-être, une solution plus adaptée qui permettrait d'assurer la pérennité de ces activités GYM FORME ET LOISIR

Nous vous remercions, par avance, de toute votre attention à ce sujet

Anne-Marie (pour la SAINT MICHEL LINSELLES GYM) »

La question a été posée à la fédération qui n'a pas répondu à ce jour. Mickaël Deroubaix, vice-président de la fédération et présent ce jour est interrogé à ce sujet.

« A ce jour, le sujet n'est pas d'actualité. Il y a un travail mené sur le titre de participation »

La Présidente clos l'assemblée Générale ordinaire et ouvre l'assemblée extraordinaire.

Cette assemblée porte sur l'adoption du traité de fusion et entérine la modification du nom du comité Régional Nord-Pas de Calais qui devient Comité Régional des Hauts-de-France et le règlement intérieur qui s'y rapporte.

La Présidente procède à la lecture et au vote des résolutions.

Résolutions Assemblée Générale Extraordinaire

Résolution 1 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur et du projet de traité de fusion par voie d'absorption signé entre le comité régional Nord Pas de Calais et le comité régional de Picardie le 29 avril 2017, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter dans toutes ses stipulations ledit traité et ses annexes, au terme duquel le comité régional de Picardie apporte au comité régional Nord Pas de Calais à titre de fusion absorption, sous réserve des conditions suspensives prévues à l'article 7 du traité, l'intégralité de son patrimoine, actif et passif, tel qu'il existait au 31 mars 2017

La date de la réalisation effective de la fusion est fixée au 30 juin 2017.

La date d'effet de la fusion d'un point de vue comptable et fiscal est fixée le 30 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 2 :

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur et en complément des modifications statutaires adoptées dans le cadre du traité de fusion, l'Assemblée Générale Extraordinaire adopte les modifications du règlement intérieur du comité régional Nord Pas-de-Calais qui devient, à compter de ce jour, le Comité régional des Hauts-de-France.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 3 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Adoptée à l'unanimité

Résolution 4 : Cotisations régionales

L'Assemblée Générale décide de porter le montant de l'affiliation régionale à 50€.

La part régionale pour la licence est fixée à 10€ (cf : proposition du comité de transition du 06/02/17).

Adoptée à l'unanimité

La Présidente

MC ROHEE

